



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LETTRE DE LA RELANCE

DANS L'YONNE

N°14 – 16 juillet 2021

**ENSEMBLE, SOUTENONS L'ÉCONOMIE
DANS L'YONNE**



Henri Prévost – Préfet de l'Yonne

Le 12 juillet dernier, j'ai tenu la **sixième Conférence départementale du plan France Relance**, avec la participation du Secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne, des grands élus, des présidents d'EPCI ainsi que des chambres consulaires.

Après plus de 10 mois de mise en œuvre du plan de relance, cette réunion était l'occasion de faire un point sur l'avancement des différents dispositifs et projets des acteurs locaux et de dresser un bilan d'étape de l'action de l'État dans l'Yonne. Dans une période décisive de reprise de l'activité et de rebond de notre économie, **le plan de relance permet à notre territoire d'être mieux armé pour faire face aux enjeux de la transformation écologique, économique et sociale.**

Cette sixième Conférence était également marquée par la « remise des diplômes » à l'ensemble des entreprises lauréates du dispositif « Industrie du Futur », qui permet d'accompagner **la montée en gamme des PME et ETI par la diffusion du numérique et l'adoption de nouvelles technologies.** Dans l'Yonne, **39 entreprises industrielles ont été soutenues** avec un montant d'aides total de plus de **4,8 M€** pour des investissements de près de **16 M€.**



L'ensemble de ces investissements participent à la modernisation du tissu économique et permettent de consolider l'activité industrielle sur notre territoire.

Les Actualités

15 M€ pour la transition écologique des entreprises



Le 5 juillet dernier, Alain GRISET, ministre chargé des Petites et Moyennes Entreprises, en déplacement dans l'Yonne, a annoncé la mise en place d'un accompagnement de 15 M€ afin de proposer des diagnostics gratuits aux TPE et PME et accélérer leur transition écologique.

Ces diagnostics mesureront la maturité écologique d'une entreprise dont découlera un plan d'actions concret qu'elle pourra mettre en œuvre. Il sera réalisé par un conseiller de la **Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA)** ou de la **Chambre de commerce et d'industrie (CCI)**.

Les réseaux des CCI et des CMA pourront réaliser 35 000 diagnostics et 10 000 actions d'accompagnement dans le cadre de ce dispositif exceptionnel.

Prolongation des appels à projets consacrés aux secteurs industriels

Face au succès qu'ils ont rencontré, les appels à projets consacrés aux secteurs industriels ont été prolongés **jusqu'au 7 septembre 2021**.

Sont concernés, les dispositifs suivants :

- **Le fonds de soutien aux investissements et d'accompagnement des filières aéronautique et automobile.** Pour rappel, 3 entreprises icaunaises ont été soutenues par ce fonds pour un montant d'aides de 2,7 M€, représentant 7,3 M€ d'investissements.
- **Le fonds de soutien aux investissements du secteur nucléaire.**
- **L'appel à projets (Re)localisation**, qui vise à soutenir l'investissement dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire, de l'électronique, des intrants essentiels de l'industrie et des applications industrielles de la 5G ;



Les entreprises peuvent soumettre leur candidature sur la [plateforme](#) dédiée de BPI France.

Pour plus d'informations sur le plan de relance pour l'industrie :
<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Plan-de-relance-pour-l-industrie-50441>

Près d'1,2 M€ d'aides pour la conversion du matériel des agriculteurs icaunais



Doté de 215 M€ au niveau national, l'aide à la conversion du matériel d'agroéquipement consiste en une aide à l'investissement permettant aux agriculteurs, coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) et entreprises de travaux agricoles de s'équiper de matériels performants et de faire évoluer leurs pratiques vers plus d'agroécologie (dispositif clos).

A ce stade, **94 dossiers ont été retenus ce qui représente un montant total d'aides de près d'1,2 M€**. Ce sont autant d'agriculteurs ou de structures agricoles qui vont se doter de matériels plus performants en matière environnementale, permettant de développer sur notre territoire une agriculture plus sobre en intrants et en ressources.

DSIL exceptionnelle 2021 : 31 projets de collectivités retenus

L'investissement public local, qui participe pleinement à la reprise de l'activité économique, constitue une priorité gouvernementale.

Dans le cadre de France Relance, une enveloppe de 950 M€ a été mise en place afin de financer les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités à travers la DSIL exceptionnelle.



DSIL exceptionnelle 2021
31 projets de rénovation
énergétique des bâtiments
des collectivités territoriales
soutenus dans l'Yonne

Une attention particulière était notamment portée sur une cible d'au moins 30 % de réduction de consommation d'énergie.

L'Yonne a perçu un montant de DSIL Rénovation énergétique de près de 3,5 M€, ce qui a permis le financement de 31 projets représentant un effet levier de plus de 11 M€.



M. le Préfet de l'Yonne s'est rendu le 15 juillet dernier à Pierre-Perthuis pour visiter le « Pont Vauban », classé Monuments Historiques. Cet ouvrage, situé au dessus de la Cure, a servi de décor à de nombreux tournages notamment celui de La Grande Vadrouille en 1964.

En raison de sa dégradation, la municipalité de Pierre-Perthuis a décidé d'engager des travaux de restauration de ce pont avec notamment la reprise de la voûte et de son étanchéité et la restauration de ses élévations et de ses murs latéraux.

Afin de mener à bien ces travaux, la commune a obtenu en 2020 une subvention DSIL de 180 000€ au titre du plan de relance. Ce soutien apporté par l'État dans le cadre de France Relance va ainsi permettre d'accélérer la restauration de ce patrimoine bien connu des nombreux baigneurs, canoéistes, kayakistes ou pêcheurs qui passent sous le pont et le traversent chaque année.

Suivez les informations de la Préfecture de l'Yonne :

- [Sur le site de la Préfecture](#)
- [Sur Facebook](#)
- [Sur Twitter](#)

